

Saison 2017/2018

CAHIER DES CHARGES
3 ARMES
NOUVELLE AQUITAINE



RÉGION
*Nouvelle-
Aquitaine*

RESPECT DU CAHIER DES CHARGES

Tous les clubs devront se conformer à ce cahier des charges pour toutes les organisations de compétition et de manifestation sous l'autorité de la ligue Nouvelle Aquitaine donc de la fédération

Pour les circuits nationaux, voir cahier des charges fédéral. (Règlement spécifique)

Il est demandé aux licenciés de s'impliquer pleinement dans la politique sportive des Comités interdépartementaux de la Nouvelle Aquitaine et de la ligue Nouvelle Aquitaine

Tout club qui ne respecterait pas tout ou partie de ce règlement se verra interdire pendant la saison suivante toute organisation d'une quelconque épreuve de ligue.

Rappel : application du règlement sportif FFE et du cahier des charges Nouvelle Aquitaine pour toutes les épreuves.

Si au cours de la saison une modification du cahier des charges s'impose, celle-ci sera effectuée, il appartient à chaque salle de s'en tenir informé auprès de la ligue Nouvelle Aquitaine.

Toute non-participation aux Championnats de France doit être mentionnée obligatoirement par écrit (E-mail ou par courrier) dans un délai qui permet l'inscription des remplaçants : au plus tard le mardi précédent la compétition.

INFORMATIONS GENERALES

VOTRE LICENCE

- ✓ Elle est obligatoire pour la pratique de votre sport.
- ✓ Elle est remise après que le club en aura réglé le montant fixé par la ligue et la fédération chaque année.
- ✓ Chaque club doit demander et payer ses licences directement à la fédération (la ligue ne sera plus l'intermédiaire.)

CONTROLE MEDICAL

La licence permet la pratique de l'Escrime **sous réserve du respect** du Règlement Médical de la F.F.E.

Les certificats médicaux sont valable 3 ans à partir de la date du certificat

Le président de club est chargé de recueillir chaque année (selon les modalités décrites ci-dessous) pour chaque demande de licence, soit le certificat médical soit l'attestation.

La première délivrance d'une licence à la FFE nécessite la production d'un certificat médical datant de moins d'un an (au jour de la demande), attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou le cas échéant, de l'escrime. Lorsque la licence sollicitée permet la participation aux compétitions, le certificat médical doit comporter la mention « en compétition ».

Il peut être établi par tout médecin. L'utilisation du formulaire « **Certificat Médical de Non Contre-Indication** » est facultative.

Le certificat médical sera établi obligatoirement sur un modèle spécifique établi chaque saison par la commission médicale (téléchargeable sur le site internet de la fédération) pour les publics suivants : - vétérans - enseignants d'escrime - publics escrime et santé (cancer du sein, ateliers thérapeutiques violences sexuelles, sport sur ordonnance)

[disponible sur le site FFE](#)

Pour le renouvellement de licence (si la licence est prise à la FFE chaque année, sans interruption) :

- ✓ Présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an (au jour de la demande), tous les trois ans.
- ✓ Les années où le certificat médical n'est pas exigé, le sportif renseigne un questionnaire de santé (formulaire Cerfa en annexe 1- téléchargeable sur le site internet de la fédération).
- ✓ En présence d'une réponse positive au questionnaire, l'escrimeur doit montrer son questionnaire renseigné à son médecin et produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de la licence.

- ✓ Si toutes les réponses sont négatives, l'escrimeur remettra au club une attestation (annexe 2 - téléchargeable sur le site internet de la fédération), qui permettra d'effectuer la demande de licence.

LE MATERIEL : Tenues, masques, armes, gants : Application du règlement FFE

SUR CLASSEMENT

Il n'y a pas de sur classement automatique.

Du fait de l'évolution de la réglementation relative au certificat médical d'absence de contre-indication, la demande de tout sur classement (simple, double) requiert l'utilisation d'un formulaire spécifique, valable pour une saison sportive et téléchargeable sur le site internet de la fédération.

Le simple sur classement n'est possible qu'à partir de la catégorie M11 2^{ème} année. Cas particulier des M11 2^{ème} année et des M13 1^{ère} année : Celui-ci ne sera accordé qu'avec l'utilisation du formulaire de double sur classement.

Les doubles sur classements ne s'appliquent que pour les catégories M15 et M17

Cf règlement fédéral

SYSTEME DE POINTS

Pour les Circuits nationaux et les épreuves Nouvelle Aquitaine il sera tenu compte du classement et de la force de la compétition.

Pour le classement des tireurs dans les compétitions on utilisera le classement national actualisé à partir de la catégorie M15 jusqu'à vétéran (en cas de non classés on leur affectera la place N+1 du moins bien classé de la catégorie).

Pour toutes les catégories :

- Formule de calcul des points : $X = F \times 100 \times (1,01 - \log P / \log N)$
 - X = nombre de points marqués par le tireur.
 - P = place du tireur.
 - N = nombre de participants.
 - F = force de la compétition.

AIDES FINANCIERES

Chaque ligue garde ses propres dispositions financières pour la saison à venir

REGLEMENT SPORTIF NOUVELLE AQUITAINE

ORGANISATION DES EPREUVES NOUVELLE AQUITAINE

ARBITRAGE :

Chaque organisateur d'épreuve fera en sorte de faire respecter la charte de l'arbitrage

Au cours des épreuves, ne doivent se trouver sur les pistes que les tireurs, les arbitres et un entraîneur qui devra se trouver en bout de piste et qui ne devra pas intervenir durant le match (exception faite des repos d'une minute dans les matchs d'élimination directe).

Le club qui inscrit un arbitre qui ne vient pas se verra sanctionné d'une amende financière avec blocage sur l'extranet pour les compétitions Nouvelle Aquitaine. De même si l'arbitre part en milieu de journée sans autorisation préalable du DT. Cette amende s'appliquera également si l'on engage le même arbitre dans des catégories différentes ou deux armes différentes (à partir de la règle d'un arbitre pour 4 tireurs) le même jour.

Le ou les arbitres devront obligatoirement figurer sur les feuilles d'engagement des tireurs pour toutes les compétitions.

REGLEMENT :

Le règlement des compétitions de ligue devra être envoyé par le club organisateur à la ligue Nouvelle Aquitaine sous le format pdf et doc au moins un mois avant la compétition afin de pouvoir le mettre en ligne sur le site des engagements en ligne de la FFE.

DIRECTOIRE TECHNIQUE :

Il est composé de 3 personnes pour les compétitions CID et Nouvelle Aquitaine :

- Un cadre technique ou un représentant
- Un référent CRA nommé par celle-ci
- Une personne de l'organisation (maître d'armes ou autres)

DROIT D'ENGAGEMENT

Les engagements pour toutes les compétitions devront obligatoirement se faire en ligne sur le logiciel de la FFE le mercredi à 23h59 au plus tard pour les individuels et les équipes.

- Les droits d'engagement sont fixés chaque année par le Comité Directeur :

- ✓ Individuel M9 / M11 / M13 : 8 euros
- ✓ Individuel M15 / M17, M20 : 10 Euros
- ✓ Individuels senior, vétérans: 10 Euros
- ✓ Équipe 20 €

HORAIRES

Aménager le début des différentes épreuves de manière à ce que les finales se déroulent en même temps. Si moins de 6 participants dans une catégorie, convoquer les tireurs à 13h. Si 3 à 4 dans certaines épreuves féminines faire tirer les filles avec les garçons et dès leurs éliminations faire leur épreuve.

Prévoir 1h30 de battement entre le début des deux vagues si le nombre de pistes et d'arbitres est limité.

INTENDANCE :

Les clubs organisateurs sont chargés de faire le nécessaire afin qu'il y ait le minimum de nourriture pour subvenir aux besoins de tous, tireurs, accompagnateurs, arbitres et parents. Il est demandé également de ne pas appliquer des prix trop excessifs.

RECOMPENSES :

Individuel : il devra être remis une coupe pour le premier, des médailles de 70 mm minimum pour le 2^{ème} et les 3^{ème}, et des médailles de 50 mm minimum de la 5^{ème} à la 8^{ème} place.

Par équipe : il devra être remis une coupe pour la 1^{ère} équipe ainsi que des médailles (70mm), des médailles pour la 2^{ème} (70mm) et les 3^{ème}(70mm) équipes.

Il n'est pas interdit de remettre en plus de petits lots si on le désire.

IMPORTANT : La remise des récompenses doit être une « **cérémonie** » car elle doit mettre en valeur les performances des tireurs. Pour ce faire, il est demandé aux clubs organisateurs de disposer d'un podium et de prévoir les remises toutes en même temps.

Proposition : coupes et médailles de poussins à vétérans

Pour l'organisation d'un championnat de ligue : Lorsqu'un club organise des championnats de ligue, les récompenses sont à la charge de la ligue (médailles gravées avec le logo de la ligue).

LES RESULTATS :

Ils devront être, dès le lendemain de la compétition publiés **en PRIORITE** priorité sur le site web de la Fédération Française d'Escrime. Vous pouvez télécharger le mode d'emploi sur le site de la FFE. **Chaque club affichera ses résultats sous le format Pdf sur le site de la FFE.**

Les résultats sont à adresser à la Ligue escrime.aquitaine@orange.fr (puis sur l'adresse Nouvelle Aquitaine dès qu'elle sera créée) sous le format *.fff afin d'actualiser nos classements Nouvelle Aquitaine (ex : ville_ahs.fff).

A noter que pour les circuits N1 / interligue M17 à vétérans, les Championnats de France et les épreuves H2028, les organisateurs doivent les adresser à la FFE : competitions@escrime-ffe.fr:

Les logiciels Engarde 9, Fencing Fox et BellePoule V4 ou versions supérieures peuvent être utilisés, en fonction des formules des compétitions. Pour l'utilisation d'autres logiciels de gestion de compétitions, il convient de se rapprocher de la F.F.E.

CLASSEMENTS : les classements des compétitions prises en compte pour la qualification aux différents Championnats de France seront mis à jour après chaque rencontre, validés auprès de la Commission d'Armes et diffusés à tous les clubs qui disposeront d'un délai de réclamation de **8** jours. Passé ce laps de temps, les classements seront considérés comme fermes et définitifs et ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation



POUR LES EPREUVES DE JEUNES

Cf règlement pour les jeunes FFE

Cf Tableau synthétique du règlement fédéral Annexe 1

Pour les animations de jeunes en CID, la ligue Nouvelle Aquitaine préconise :

- Catégorie M9 : équipes de 2 personnes avec un remplaçant possible relais en 4 touches jusqu'à 16

- Catégorie M11 et M13 : équipes de 3 personnes avec un remplaçant possible relais italienne en 3 touches jusqu'à 27. Durée des relais 2 min. (Décision prise lors de la réunion ETR du 1^{er} et 2 juillet.)

Les épreuves de jeunes peuvent être soit individuelles soit par équipes. Il est souhaitable de privilégier les "**animations**" par équipes". Pour ces 4 catégories la mixité (garçons-filles) doit être favorisée.

Il faut encourager la pratique des 3 armes pour les M11, et uniquement les armes conventionnelles pour les catégories inférieures.

Dans le cas de l'organisation "**d'animations**" individuelles, il faudra privilégier les épreuves en poule de 4 sans tableau qui comportent les avantages suivants : Plus grand nombre de matchs tirés, durée d'épreuve plus courte, pas d'éliminé, tout le monde arrive et repart en même temps.

RECOMPENSES

*"des épreuves et une pratique éducative, formatrice doivent progressivement favoriser l'accès à la compétition pour ceux qui le désirent à travers des rencontres appelées "**animations**". Dans cet esprit, il est préconisé de récompenser l'ensemble des participants (diplômes, médailles...).*

MATERIEL

Pour les épreuves Nouvelle Aquitaine, Il n'y aura pas de contrôle systématique du matériel dans les catégories M7, M9, M11, M13.

Dans le but de limiter la perte de temps lors des compétitions, l'arbitre aura le libre choix de vérifier (avec en plus des contrôles inopinés du matériel).

Néanmoins nous demandons aux maîtres d'armes de club de veiller à ce que leurs élèves aient du matériel en parfait état de marche et aux normes.

CIRCUIT CID

Chaque CID organise son propre circuit. Toutes les épreuves CID sont open à la Nouvelle Aquitaine

POUR LES EPREUVE M15 : FILIERE HORIZON 2024

Cf. règlement sportif fédéral: règlement pour les M15
Cf Tableau synthétique du règlement fédéral Annexe 1

EPREUVE H2024 ZONE :

Epreuve équipe :

Mode de qualification et de composition des équipes propre à Chaque CID. 3 équipes de CID et possibilité de 5 équipes de club ou département.

Formule : constitution d'équipe de club, relais à l'italienne (9 x 4 = 36 touches). Pour le sabre 45 touches.

Tableau d'élimination directe sans tirer la 3^{ème} place. (Base du classement national individuel).

Epreuve individuelle :

Formule : 1 tour de poule sans éliminé, minimum 6 ou 7 par poule en favorisant les poules de 7 avec décalage par club au tour de poule, 5 touches en 3 minutes en poule et 10 touches en 2 reprises de 3 minutes en tableau avec 1 minute de repos pendant laquelle le tireur ne doit pas quitter la piste et pourra recevoir des conseils d'une seule personne. On ne tire pas la 3^{ème} place. Pour le sabre 15 touches avec pose à 8 touches.

ENGAGEMENT A LA FETE DES JEUNES

La Ligue engagera les équipes et les individuels (seuls ceux ayant confirmé par écrit) en cas de non confirmation, le suivant prendra la place.

Tout tireur sélectionné à l'épreuve de zone par équipe et **ne participant pas sans donner de raison valable** ne pourra pas être retenu dans l'équipe (ou les équipes) des Ligues à la Fête des Jeunes.

Participer aux actions de ligue de la catégorie concernée permettra de prétendre à la sélection par équipe.

QUALIFICATION A LA FETE DES JEUNES : Cf règlement sportif fédéral page 31 et cahier des charges par arme.

Pour l'individuel : La sélection se fait

Par la filière "HORIZON 2024" : Les 40 premiers tireurs métropolitains du classement national actualisé avant la fête des jeunes. (quotas FFE règlement sportif FFE)

Par la filière Zone Nouvelle Aquitaine : Voir cahier des charges par arme.

Pour les équipes : Une équipe par CID. Pour chaque CID, les 4 premiers du classement national actualisé après l'épreuve des 1/2 finales). Dans le cas de la qualification d'une deuxième équipe, on prendra à partir du 5^{ème} du classement national jusqu'au 8^{ème} puis le classement de Ligue. Cas particulier d'un tireur directement sélectionné par la commission d'arme nationale.

CATEGORIES M17 / M20 / SENIOR

Cf. règlement sportif FFE

Cf Tableau synthétique du règlement fédéral Annexe 1

EPREUVE NOUVELLE AQUITAINE :

Formule individuelle : 1 tour de poule sans éliminé, minimum 6 ou 7 par poule en favorisant les poules de 7 avec décalage par club au tour de poule, 5 touches en 3 minutes en poule et 15 touches en 3 reprises de 3 minutes en tableau avec 1 minute de repos entre les reprises pendant laquelle le tireur ne doit pas quitter la piste et pourra recevoir des conseils d'une seule personne (pour le sabre, pose à 8 touches). On ne tire pas la 3^{ème} place.

Formule équipe : constitution d'équipe de club, relais à l'italienne (9 x 5 = 45 touches). Tableau d'élimination directe sans tirer la 3^{ème} place. (Base du classement national individuel).

SELECTIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE : Cf. règlement FFE et cahier des charges spécifique à chaque arme.

COMPETITIONS PRISES EN COMPTE POUR LA SELECTION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE : (Cf cahier des charges spécifiques à chaque arme)

CATEGORIE VETERAN

EPREUVES NOUVELLE AQUITAINE : Cf. règlement sportif FFE

Cf Tableau synthétique du règlement fédéral Annexe 1

Epreuve individuelle:

Formule :

Hommes : un tour de poule de 7 ou 6 sans éliminés, catégories mélangées suivi d'un tableau d'élimination directe catégories séparées

Dames : un tour de poule de 7 ou 6 sans éliminés catégories mélangées suivi d'un tableau d'élimination directe catégories séparées

Si petit effectif 2 tours de poules de 6 ou 5, puis tableau commun (séparation des catégories ensuite)

Si 4 femmes : un tour de poule en 5 touches un tour de poule en 10 touches classante)

Si moins de 4 femmes, intégration avec les hommes.

Les assauts sont en 5 touches et 3 minutes.

A toutes les armes, un handicap négatif s'applique entre catégories :

Une touche par différence de 2 catégories (ex : -1 pour un V1 contre un V3 , ou -2 pour un V1 contre un V4, mais pas de handicap pour un V1 contre un V2, un V2 contre un V3 ou un V3 contre un V4).

A l'issue des poules, tableaux par catégorie V1, V2 et tableau V3 V4 en commun. S'il y a 4 tireurs ou moins dans une catégorie, poule en 5 ou 10 touches en fonction du directoire Technique.

Epreuve par équipe :

Pour les Championnats de Ligue vétérans, les équipes seront constituées par club et devront respecter une limite d'âge de 140 ans (y compris en cas de remplacement).

L'inscription est open. Les équipes inscrites seront classées par force déterminée par addition des points de leurs trois meilleurs tireurs dans le classement national, puis dans le classement de Ligue, actualisés la semaine avant l'épreuve.

A partir de ce classement, il sera effectué un tableau d'élimination directe avec décalage par clubs.

Idéalement, toutes les places seront tirées.

Formule : Rappel pour les équipes: Les rencontres se disputent par match en 5 touches et non en relais.

- En poules, les 9 matchs sont tirés.
- En tableau d'élimination directe, la rencontre s'arrête lorsqu'une équipe a gagné 5 matchs.
- Les handicaps sont appliqués entre catégories, comme pour les épreuves du Circuit National.
- Le calcul des âges cumulés des tireurs, pour satisfaire aux minima nécessaires se fait uniquement en prenant en compte l'année de naissance et la date de l'épreuve

ARBITRAGE

L'organisateur fera au mieux pour attribuer suffisamment d'arbitres pour les poules et les TED mais Auto arbitrage autorisé en vétérans dans les Poule et TED, Un arbitre à partir des quarts de finale Si possible

Sont autorisés à arbitrer les arbitres au moins en formation régionale.

SELECTIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE : cf. règlement FFE et cahier des charges spécifique à chaque arme.

Rappel : « *La participation aux championnats de France est ouverte à tous les tireurs, sous réserve pour les tireurs des catégories Epée Hommes V1 et V2 d'avoir participé préalablement: Soit à 2 CN soit à 1 CN et un Championnat Vétérans de Zone ou de Ligue.* »

CLASSEMENT : Un classement sera établi par catégories et par sexe dans la semaine après la dernière compétition effectuée. Il sera établi sous la même règle que les autres catégories. Le coefficient de force sera établi par les commissions de chaque arme.

ANNEXE 1

Catégories	Type de lame	Type de poignée	Nombre de touches et durée des assauts en poule (individuelle)	Nombre de touches et durée des assauts en TED (individuelle)	Rencontre par équipes	Dimensions de la piste	Type de matériel
M5	Eveil escrime						
M7-M9	0	Droite	3 touches (2')	6 touches (en 2X2' avec 1' de pause)	« Relais à l'italienne » à 2 ou 3 tireurs en relais de 4 touches	L: 10m l:1,5 à 2m	Tenue 350 N Sous cuirasse 350 N
M11	0		4 touches (2')	8 touches (en 2X2' avec 1' de pause) Pause à 4 touches au sabre	27 touches (9 relais de 3 touches et 2') 36 touches au sabre		
M13 FLEURET EPEE	2	Libre	4 touches (2')	8 touches (en 2x3' avec 1' de pause)	36 touches (9 relais de 4 touches et 3')	L: 10m l:1,5 à 2m L : 14 au sabre	Tenue 350 N Sous-cuirasse 350 N
M13 SABRE			5 Touches	10 touches (avec 1' de pause à 5)			
M15 FLEURET EPEE	4 ou 5 m ax		5 touches (3')	10 touches (en 2x3' avec 1' de pause)	36 touches (9 relais de 4 touches et 3')	L : 14 m l : 1.5 à 2 m	Tenue 350 N Sous-cuirasse 350 N (jusqu'au 1-09-18)
M15 SABRE			5 touches	15 touches (avec 1' de pause à 8)	45 touches (9 relais de 5 touches)		
M17 à Seniors			5 touches (3')	15 touches (en 3x3' avec 1' de pause ou 1' de pause à 8 touches pour le sabre)	45 touches (9 relais de 5 touches et 3')		
Vétérans			10 touches (en 2x3' avec 1' de pause)	9 matchs de 5t		Tenue 350 N Sous-cuirasse 800 N	